

Union  
syndicale  
**Solidaires**

**L'APPEL DU**

éducation  
**SUD**

Le journal de  
l'académie de Créteil

Seine-St-Denis  
Seine-et-Marne  
Val-de-Marne

Sup. 1 au numéro 121, janvier 2021

**Sud Educ 94 lance une grande enquête  
sur les remplacements, voir page 2**

# Journal des écoles du 94

**CONTRE LA PÉNURIE DE REMPLAÇANT-ES,  
LA DASEN FAIT LE CHOIX D'EMBAUCHER  
DES CDD DE 3 MOIS !**

L'épidémie met au grand jour, une fois de plus, la pénurie d'enseignant-es et la gestion des personnels purement comptable dans le 94. Le focus sur les remplacements est révélateur.

Depuis le début de l'année, les remplaçant-es sont utilisé-es pour gérer la pénurie. Considéré-es comme des pions que l'on déplace à l'envi, sans aucunement se soucier d'une quelconque « continuité pédagogique », ils et elles sont utilisé-es en « bouche-trous », baladé-es en fonction de priorités opaques. Leur nombre bien insuffisant ne peut déjà absolument pas combler le manque d'enseignant-es en temps normal. Les absences dues à l'épidémie ont rendu la situation explosive dans les écoles, et la gestion départementale a montré toutes ses carences.

Combien d'écoles se sont retrouvées avec plusieurs enseignant-es absent-es le même jour, sans avoir le secours ne serait-ce que d'un-e remplaçant-e ? Ainsi, les exigences sanitaires ont été balayées et les équipes ont été obligées de répartir les enfants dans les classes, au mépris de toute sécurité sanitaire ; la DASEN refusant de fermer les écoles...

Depuis plusieurs années, SUD Education 94 exige la mise en œuvre d'un plan d'urgence pour l'éducation. Il s'agit notamment de recruter massivement des personnels titulaires et formés qui pourront compenser sur le long terme les inégalités accrues par les périodes de confinement et remplacer les personnels en congé-maladie.

Les options disponibles sont nombreuses à combiner : recrutements sur les listes complémentaires aux concours internes et externes, titularisation des contrac-

tuel-le-s à temps plein, ouverture de concours de recrutement exceptionnels.

Pourtant, en réaction à la situation alarmante, la DASEN fait le choix de recruter 120 personnels non-formés, sur des contrats ultra-précaires, s'arrêtant au mois de février. Ce choix de précariser au maximum les personnels recruté-e-s, alors même que les effets de la crise économique commencent à se traduire par des vagues de licenciements, est bien un choix politique.

Pour SUD Education 94, la politique de recrutement de personnels sans formation préalable avec une rémunération faible et sans aucune autre perspective que le licenciement dans trois mois est indécente. Ces personnels se verront également exclure du versement de la prime d'équipement que le ministère réserve aux personnels contractuels embauchés à l'année scolaire.

Cette politique va à l'encontre d'une valorisation du métier d'enseignant, qui passe par une hausse de salaire, une véritable considération, une baisse drastique des effectifs de classe, une amélioration des conditions de travail, une formation initiale et continue digne de ce nom.

**SUD Education 94 exige que ces personnels soient embauchés pour la durée complète de l'année scolaire, et bénéficient d'une véritable formation.**

**SUD Education 94 revendique la titularisation sans condition de toutes et tous les contractuel-les.**

**Plus largement, SUD Education 94 exige un plan d'urgence de recrutement massif d'enseignant-es et de non-enseignant-es pour les écoles du département.**

# SUD EDUCATION 94 LANCE UNE GRANDE ENQUÊTE SUR LES REMPLACEMENTS DANS LES ÉCOLES DU DÉPARTEMENT

La situation des remplacements est depuis longtemps très problématique et met en exergue la pénurie d'enseignant-es dans notre département.

L'épidémie de covid a rendu la situation catastrophique !

Pour exiger de la DASEN les moyens humains nécessaires, et pérennes, au bon fonctionnement de l'école dans le 94, nous avons besoin de connaître la situation que vous vivez au quotidien.

**C'est pourquoi nous avons pensé ce questionnaire à renseigner en ligne, disponible au lien suivant :**

**<https://framaforms.org/enquete-de-sud-education-94-sur-la-situation-sanitaire-vue-par-les-enseignant-es-du-val-de-marne>**

Vos réponses vont nous permettre de mettre à jour la réalité du terrain. Cette réalité, nous allons l'imposer à la DASEN, et exiger d'elle qu'elle donne enfin les moyens aux écoles du département.

Nous vous donnerons les résultats de cette consultation, ainsi que l'analyse que nous en ferons, après les vacances de février.

N'hésitez pas à en parler avec vos collègues et à remplir massivement ce court questionnaire, qui s'adresse à tout le personnel enseignant de votre école (titulaires, remplaçant-es, EFS).

Merci pour votre participation !

*SUD Education 94*

## TÉMOIGNAGES

Les remplaçants formations continues sont une petite vingtaine sur tout le département et remplacent les enseignant.e.s qui partent en formation. Ces postes ont été remis en place il y a trois ans, pour pouvoir remplacer les plans de dédoublement de Cp, CE1 et de grandes sections de maternelle en REP.

Nous remplaçons aussi d'autres formations, notamment les nouvelles « constellations ».

Après le premier confinement, en mai dernier, les formations n'ont pas repris et nous avons effectué des remplacements normaux près de nos lieux d'habitation.

Le début d'année scolaire a été chaotique.

En effet, pendant près de deux semaines, nous n'avons pas été appelé.e.s et sommes resté.e.s sans poste dans notre école de rattachement. Ensuite, nous avons oscillé entre remplacements courts banals et formations continues.

Pour ma part, j'ai remplacé 2 jours dans un CM1 de l'école M.\*, qui n'avait pas d'enseignant.e nommé.e sur le poste, puis je suis repartie remplacer deux jours dans une autre classe, l'enseignante revenant ensuite. Les CM1 de cette école n'ont pas eu de remplaçant.e.s ces deux jours-là.

La semaine suivante, on m'a envoyé 2 autres jours sur un autre CM1 de l'école M. qui n'avait pas d'enseignant.e remplaçant.e pour 2 jours de la semaine (sur le long terme).

Le lundi suivant, je partais remplacer les constellations (pour un 1 jour ou pour une demie journée) et ce jusqu'à la Toussaint. Les CM1 de M., eux, manquaient toujours d'un.e remplaçant.e.

Je me demande, au vu de l'urgence, à quel point ce genre de remplacement est prioritaire ?

A chaque fois, l'équipe enseignante, les enfants et les parents ont un espoir de stabilité pour leur classe, mais nous ne sommes prévenu.e.s que très tard de notre retour ou non dans l'école. Parfois, nous ne pouvons même pas leur dire au revoir.

Après les vacances de la Toussaint nous avons recommencé des remplacements "normaux", mais plus forcément près de chez nous. Certain.e.s de mes collègues habitant l'Est du département se sont vu.e.s partir remplacer sur le bassin Vitry/Ivry, car il y avait un manque d'effectif trop important.

Je remplace actuellement en CE2 à l'école V.. Ce CE2 n'a presque pas eu de classe normale depuis le début d'année. Ils ont eu quelques temps une remplaçante puis ont été répartis dans les autres classes. Quand ils sont revenus dans leur classe, ils ne savaient même plus où était leur place. J'ai d'abord su que je resterais une semaine, puis deux. Nous avons les informations au compte-goutte.

Aujourd'hui (02/12), nous apprenons que tout.e.s les remplaçant.e.s formations continues sont réquisitionné.e.s à partir de lundi 07 décembre pour des formations. Donc, concrètement, nous allons laisser nos classes actuelles, déjà un peu en perdition, sans certitude de remplacement.

C'est le même fonctionnement depuis le début de l'année. Pourquoi s'obstiner autant avec les formations continues, à deux semaines des vacances de Noël ?

\*Nous avons préféré anonymiser les écoles, on ne sait jamais...



L'école P\* est une école REP au cœur des cités.

Comme dans beaucoup d'écoles du Val de Marne, la rentrée a été chaotique.

Alors que 2 collègues de l'équipe de l'an dernier avaient demandé, avec un avis favorable de l'IEN de l'époque, à rester dans l'école, l'une est nommée dans une autre école de la circonscription, l'autre sera remplaçante.

La veille de la rentrée, alors qu'un IEN est nommé depuis 3 jours seulement, il nous manque encore un.e enseignant.e pour le CM2. Il faudra plus de 2 semaines, une menace de grève, l'occupation du bureau de la directrice par les parents, pour qu'un collègue soit nommé.

La collègue remplaçante, qui est venue plusieurs jours sur cette classe de CM2, renouvellera sa demande de rester sur l'école. Il lui sera répondu que son statut empêche qu'elle soit nommée sur un poste à l'année. Deux jours plus tard, elle sera sommée d'accepter .... un poste à l'année sur une école d'une commune avoisinante.

Quand le collègue de CM2 est enfin nommé, on se dit qu'il ne nous reste plus qu'à accepter les conditions compliquées en raison du COVID et leurs guirlandes d'injonctions contradictoires.

Hélas, lorsqu'à la rentrée des vacances de Toussaint une collègue de CM1 est arrêtée jusqu'aux prochaines vacances, nous apprenons qu'elle ne sera pas remplacée. En effet, priorité est donnée, semble-t-il, aux ASA. D'ailleurs, nous avons aussi une collègue à mi-temps en ASA, rejointe 2 semaines plus tard par une autre collègue à temps plein.

Dans la mesure où nous respectons les 2 groupes à ne pas brasser, nous devons répartir les élèves de façon hallucinante. A tel point qu'un lundi, des collègues ont jusqu'à 11 élèves supplémentaires dans leur classe. Nous décidons alors de ne pas les accueillir dans nos classes le mardi matin. Les élèves des 3 classes restent dans le préau et des parents d'élèves restent pour leur faire classe de façon symbolique (mais pas que...).

L'IEN a eu la haute bienveillance d'autoriser la directrice à les laisser entrer dans l'école le matin. L'après-midi, elle dépêche sur notre école le référent REP qui va « gérer » les élèves, toujours dans le préau (plus aucune salle disponible en raison des dédoublements). Il est bien désolé, ne pourra pas se rendre disponible beaucoup, mais propose de prendre la classe de CM1 qui est la plus affectée dès qu'il le peut... Les membres de l'équipe présents lui rétorquent que la situation était prévisible, que le COVID ne fait qu'enfoncer le clou, que le manque d'enseignant.e.s et de remplaçant.e. était déjà problématique avant le COVID...

L'équipe décide ensuite en conseil des maîtres, pensant que l'action a suffi à alarmer la hiérarchie, que les parents ne pourront pas reproduire cette action, de répartir les élèves sur toute l'école pour diminuer l'impact sur les classes d'accueil. Il est aussi décidé d'aller crier notre colère et notre mécontentement le mercredi 2 décembre à la DSDEN avec les parents et des représentant.e.s de la municipalité.

IEN : Inspecteur/trice de l'Education Nationale (responsable hiérarchique)

ASA : Autorisation Spéciale d'Absence

DSDEN : Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (grand-e chef-fe)

RESS : Réunion d'Equipe de Suivi de Scolarisation

ULIS : Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire

Avec la nouvelle répartition, les classes sont moins affectées par les sureffectifs, ce qui, hélas, endort un peu la colère de l'équipe, mais les élèves n'ont toujours pas d'enseignant.e remplaçant.e.

Arrive alors la nouvelle que des contractuel.l.es vont être recruté.es et que 2 d'entre eux/elles seront affecté.es à notre école. Toujours rien pour la troisième collègue.

Notre déception arrive à son comble quand jeudi 26 novembre, 2 autres collègues manquent à l'appel. 4 classes sans enseignant.es seront réparties ce jour-là.

Nous décidons donc de communiquer et installons une banderole devant l'école énonçant le compte des jours de classe sans enseignant.e. Le lendemain s'annonce pire, dans la mesure où 3 RESS sont programmées le matin. L'IEN en est informée et elle dépêche à nouveau le référent REP pour remplacer le collègue de CM2 afin qu'il puisse participer à la RESS qui concerne son élève. Hélas, il ne restera pas au-delà de 10h et les élèves du dispositif ULIS ne pourront profiter de sa présence.

Enfin, le comble : les contractuel.le.s devaient arriver le 30 novembre. Les enfants concernés sont donc venus, ont attendu impatiemment jusqu'en fin de matinée qu'ils arrivent, puis jusqu'en début d'après-midi... Pour qu'on apprenne finalement que les contrats ne commencent que le lendemain... 1er décembre... Et que la DSDEN le savait pertinemment, mais a bien omis de nous en informer ! Il ne s'agirait pas de générer une feuille de paye pour une journée seulement... Que vaut une journée de désillusion chez une cinquantaine d'enfants à côté de ce genre d'obstacle administratif...

On est dépités...

Camille\*, enseignante de l'école

*Nous avons préféré anonymiser l'école et changer le prénom de la collègue, on ne sait jamais...*





# PÉTITION

La FCPE 94, avec les organisations syndicales enseignantes du département, (CGT éduc, SE-UNSA, SNES, SNETAA, SNFOLC, SNUDI-FO, SNUipp, SUD education) ont lancé une pétition pour dénoncer la pénurie de remplaçant-es et leur gestion catastrophique, mises en exergue par la crise sanitaire.

N'hésitez pas à signer et faire signer en allant sur ce lien :

**Pétition · Jean-Michel Blanquer: CRISE SANITAIRE : PRESERVER L'ECOLE, SES ELEVES ET SES PERSONNELS · Change.org**

## CRISE SANITAIRE : PRESERVER L'ECOLE, SES ELEVES ET SES PERSONNELS

Les organisations syndicales enseignantes et la FCPE du Val-de-Marne (94) dénoncent la gestion de la crise sanitaire par le ministère de l'éducation nationale.

Malgré notre demande d'un plan d'urgence pour le Val-de-Marne et des appels constants à faire preuve d'anticipation, l'expérience et le délai entre les deux vagues n'ont manifestement pas été mis à profit. Aucun moyen supplémentaire n'a été octroyé par l'Etat aux établissements scolaires du département pour prendre en compte la situation sanitaire exceptionnelle et ses conséquences. Les conditions de scolarisation, déjà largement détériorées, exposent élèves, familles et personnels à des risques de contamination, et génèrent anxiété et incompréhension. Il en résulte une pression intenable pour toutes et tous, enseignants comme familles.

### Dans de très nombreux établissements sont constatés :

- absence de masques chirurgicaux en nombre suffisants pour les adultes,
- absence de masques pédiatriques pour les élèves en cas de besoin,
- absence de lingettes virucides pour désinfecter les matériels utilisés,
- absence ou quantité insuffisante de gel hydroalcoolique, et/ou de lavabos munis de savon,
- effectifs trop importants dans les classes pour permettre la distanciation préconisée,
- aggravation du non-remplacement des enseignant.e.s et AESH absents conduisant dans les écoles élémentaires et maternelles à un brassage non maîtrisé des enfants.
- brassage continu des groupes d'élèves en première et terminale
- conditions de restauration scolaire ne permettant pas la distanciation nécessaire...
- informations contradictoires transmises aux parents, indiquant que des enfants ayant pourtant été en contact direct sans masque avec des élèves Covid+ (cantine, piscine, EPS) "ne sont pas considérés comme cas contact à risque"
- Un manque de transparence sur la gestion des cas-covid : Pas de fermeture d'établissement alors que plusieurs cas y sont déclarés ou que le protocole ne peut plus y être appliqué faute de personnel en quantité suffisante.

Dans l'intérêt des élèves et des personnels, les signataires revendiquent un véritable plan d'urgence avec :

- Un plan de recrutement massif d'enseignant.e.s, d'AESH et de personnel administratif permettant notamment l'allègement des effectifs dans les classes avec le maintien de la totalité des heures d'enseignement dues aux élèves.
- En complément le recrutement immédiat de l'ensemble des candidat.e.s aux concours, inscrits sur listes complémentaires afin de pouvoir immédiatement au remplacement des personnels vulnérables ou malades, en particulier les enseignants et les AESH.

- La fourniture de masques en quantité suffisante à l'ensemble des personnels et des élèves.

- Un haut niveau d'exigence dans l'entretien et la désinfection des locaux.
- La réquisition et l'aménagement de nouvelles salles de classe.
- Une véritable politique d'éviction des élèves et personnels concernés, lorsqu'un foyer épidémique se déclare au sein d'une classe ou d'un établissement.

Dispensé de timbrage

CRÉTEIL C.C.

Créteil  
**SUD**  
Education

11-13 rue des Archives  
94010 CRÉTEIL CEDEX



L'appel du SUD sup.1 au n°121, janvier 2021  
Prix : 1,5 € / abonnement : 15 €

## SOMMAIRE

### Pages

- 1 Contre la pénurie de remplaçant-es, la DASEN fait le choix d'embaucher des CDD de 3 mois !  
SUD Education 94 lance une grande enquête sur
- 2 & 3 les remplacements dans les écoles du département  
Témoignages
- 4 Pétition : Préserver l'école, ses élèves et ses personnels

### SUD éducation 94 -

Maison des syndicats de Créteil

- 11/13 rue des archives

- 94010 Créteil Cedex (métro Créteil préfecture)

- TEL : 01.43.77.33.59

- FAX : 01.43.77.65.58

- COURRIEL : [contact@sudeducation94.org](mailto:contact@sudeducation94.org)

- SITE : <http://www.sudeducation94.org>

- <http://www.facebook.com/SUDEducation94>

Permanence:

les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 17h

### SUD Éducation 94

Syndicat affilié à l'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES

Maison des syndicats de Créteil,

11-13 rue des Archives - 94010 Créteil cedex

Tel : 01.43.77.33.59

Site : <http://www.sudeducation94.org>

Directeur de la publication : Étienne Roch-Meyrand

Commission Paritaire N° 1223S07631

imprimé par nos soins à la maison des syndicats de Créteil